



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DES PÊCHES, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES

AGENCE NATIONALE DES AFFAIRES MARITIMES (ANAM)

AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX À COMPÉTITION OUVERTE S_DAGE_030

« Services d'entretien et de nettoyage (siège, annexes, vincens, moles 10 et les Circams) »

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le soleil » du 15 janvier 2025.

2. L'Agence nationale des Affaires maritimes a prévu dans son budget des fonds destinés aux paiements, au titre des prestations relatives au nettoyage et à l'entretien de ces locaux et bâtiments. Le marché sera conclu pour une période de 12 mois.

3. L'Agence nationale des Affaires maritimes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de nettoyage et d'entretien des locaux de l'ANAM en quatre (04) lots:

Lot 1: locaux du Siège et des annexes(Rue Vincens, Cité Keur Gorgui et Mole 10) à Dakar

Lot 2 : locaux de la Capitainerie du Port de Kaolack

Lot 3: locaux de la Capitainerie du Port de St Louis

Lot 4 : locaux de la capitainerie du Port de Ziguinchor

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte, tel que défini dans le Code des Marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), sise à l'Immeuble Syllah, Sacré Cœur III Pyrotechnie, ville 95 Dakar, Tel: 33 825 73 86** et prendre connaissance des documents de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte, auprès de Mme Awa Diop FALL, cheffe du service Marchés et approvisionnement, à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables du lundi au

vendredi de 8 heures à 17 heures. Un exemplaire du dossier de DRP-CO est disponible au niveau du Département Administration générale de l'ANAM et peut être consulté, sur place, gratuitement, par tout candidat qui le souhaite.

6. Les exigences en matière de qualifications sont

a) Capacité financière

Produire les états financiers, dûment certifiés par un cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONEECA. Les états financiers concernés sont ceux des exercices (2022 ; 2023 et 2024).

b) Capacité technique et expérience :

Présenter une note décrivant notamment les moyens humains et matériels, la logistique et la liste de tous les produits proposés pour l'exécution des prestations de services.

Avoir dans ce domaine une expérience d'au moins trois (03) ans;

Avoir exécuté avec succès au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024) au moins 01 marché similaire, justifié par des attestations de bonne exécution, établie par une autorité contractante et/ou copie des contrats des prestations exécutées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des marchés et approvisionnements** contre un paiement non remboursable de **30.000 F CFA**. Le mode de paiement sera en espèce.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse, ci-après Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), Immeuble SYLLAH sis à Sacré-Cœur 3 Pyrotechnie, au

Service des Marchés et Approvisionnements du Département de l'Administration générale (DAG), 5ème étage à gauche, au plus tard, **lundi 12 mai 2025 à 10 heures 30 mn**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse, ci-après : Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), Immeuble SYLLAH sis à Sacré-Cœur 3 Pyrotechnie (2ème étage à droite), **lundi 12 mai 2025 à 10 heures 30 mn**. La garantie de soumission n'est pas requise. Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur général
Becaye DIOP**